

FINALITES DES TRAITEMENTS

Les Moyens Généraux regroupent principalement les finalités suivantes :

Finalités	Base légale permettant le traitement	Données obtenues auprès de Tiers ¹	TRANSFERT DES DONNEES VERS UN PAYS NON MEMBRE DE L'UNION EUROPEENNE (*)
Gestion des archives physiques	OBLIGATION LEGALE	NON	
Suivi de la mise en place des recommandations			
Gestion du courrier	CONTRAT	NON	
Gestion de la destruction			

() Hors transferts vers la Suisse mentionnés dans les présentes mentions au titre de la sous-traitance de certains traitements notamment informatiques.*

¹ Les informations concernant les tiers sont disponibles sur simple demande adressée à la société de gestion.